



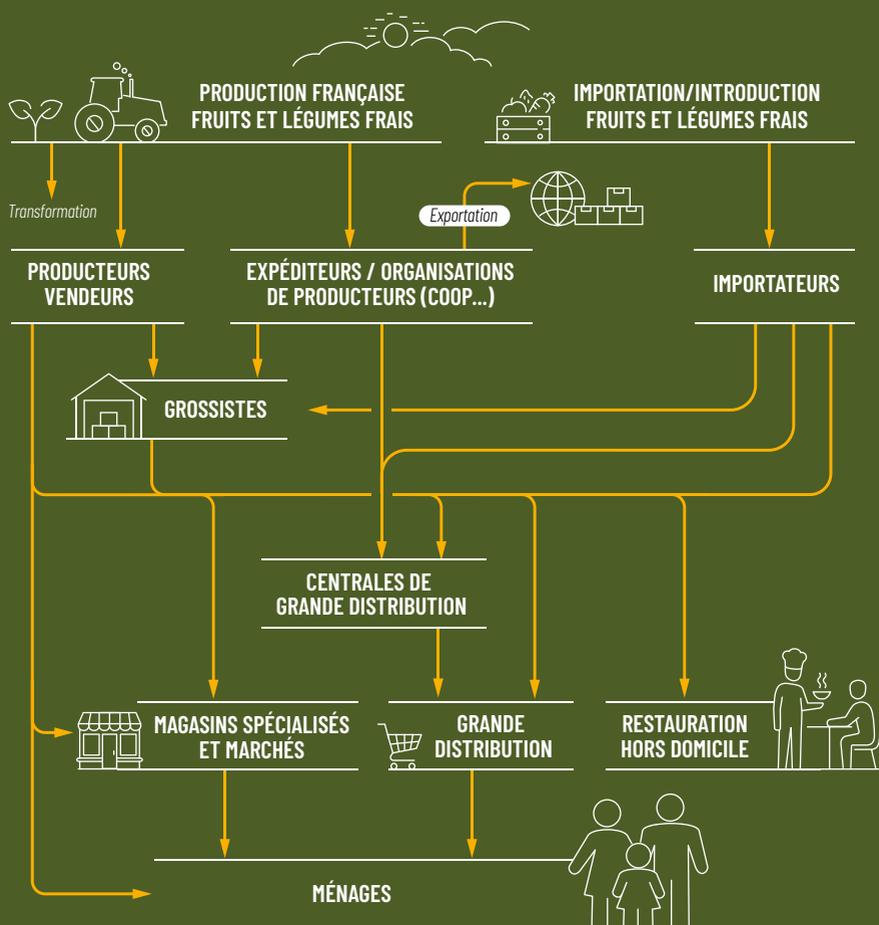
PRÉSENTATION D'INTERFEL



RÉPONDRE AUX ENJEUX  
ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX

# À propos d'Interfel

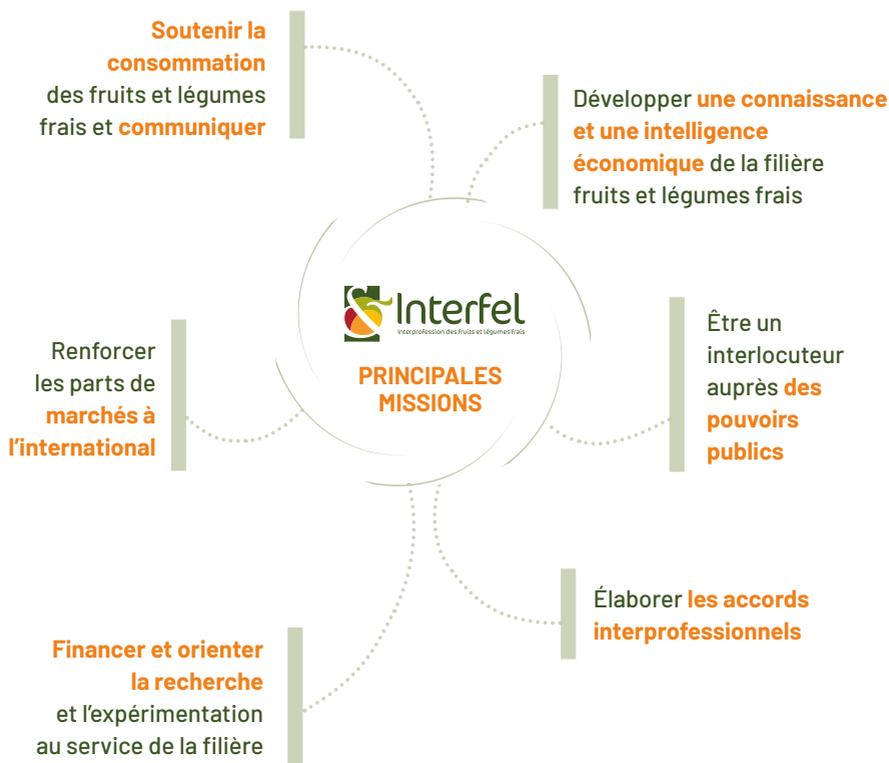
Créée en **1976**, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, est une association loi 1901 qui rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades de la filière sont représentés : **production, coopération, gouvernance économique, importation/introduction, expédition/exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective)**. Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne.



# Qu'est-ce qu'une interprofession ?

Une interprofession est une association loi 1901 qui fédère des organisations professionnelles autour d'objectifs communs à toute une filière. Ce qui unit une interprofession, c'est l'enchaînement des métiers autour d'un même secteur de produits.

Une interprofession finance son action grâce à des cotisations volontaires (voulues par les membres qui la composent), étendues à tous les opérateurs de la filière par les pouvoirs publics. Interfel est un organisme de droit et d'initiative privés reconnue association interprofessionnelle agricole en France (au sens des articles L.632-1 et suivants du Code rural), ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.



# Nos spécificités

**Une très forte diversité de produits :** une multiplicité de produits, avec plus de 100 espèces ayant chacune leurs spécificités ;

**Une vulnérabilité de la filière :** les fruits et légumes frais sont des produits vivants, fragiles, sensibles à la météo et généralement non stockables. La filière est soumise aux aléas, notamment climatiques, de la production à la consommation ;

**Un facteur humain déterminant :** chaque maillon de la filière intervient sur la qualité finale du produit, avec une nécessaire complémentarité des opérateurs, à tous les stades de la filière ;

**Une multitude d'offres et de circuits dans la filière :**

Peu de segmentation de marché possible, tant pour l'offre que pour la demande ;

Les produits sous signes officiels de la qualité et de l'origine (AOP/AOC, Label Rouge, Bio, IGP...) représentent une part de marché en valeur de l'ordre de 15%.

**Ces spécificités rendent d'autant plus importante la mise en œuvre d'actions collectives.**



\*Source : estimation Interfel, septembre 2015 \*\*Source : classification MSA pour les cultures spécialisées



## PRODUCTION

La France est le **4<sup>e</sup> pays producteur de fruits et légumes** en Europe, après l'Espagne, l'Italie et la Pologne (sources : Eurostat)

La production s'élève à **8 millions de tonnes** en moyenne sur 2019-2021 avec **5,5 millions de tonnes** à destination du marché du frais (sources : Agreste, Ctifl)

**Plus de 200 organisations** de producteurs (source : Ministère de l'Agriculture, 2023)

**27 000 exploitations** cultivent des légumes (sur au moins 0,5 ha/exploitation), dont **7 600 exploitations** cultivant des légumes frais de plein champ pour la transformation (sur au moins 0,5 ha/exploitation) (source : CTIFL d'après Agreste - Recensement Agricole 2020)

**19 500 exploitations** cultivent des fruits (sur au moins 0,5 ha/exploitation ; hors pommier à cidre, poirier à poiré et olivier) (source : Ctifl d'après Agreste - Recensement Agricole 2020)

**200 coopératives** (source : Insee, Ctifl 2022)

## DISTRIBUTION

Près de **250 entreprises d'expédition et d'exportation** (Insee, CTIFL 2022)

**160 entreprises d'importation et d'introduction** (Insee, CTIFL 2022)

**907 grossistes** (hors centrales) (source : Observatoire des métiers AKTO 2020)

**12 000 primeurs** en fruits et légumes (source : Saveurs Commerce, 2020)

Plus de **44 000 points de vente** (hyper, super, EDMP (Enseignes à Dominante Marques Propres), drives et magasins de proximité) (source : FCD/FCA 2019)

# Les fruits et légumes frais en chiffres



## CONSOMMATION

**20 milliards** d'euros de chiffres d'affaires au stade de la consommation (hors taxes - hors pomme de terre et autoconsommation) et **1 milliard** d'euros (hors taxes) pour la restauration hors domicile en moyenne sur la période 2018-2020 (source : Insee, CTIFL, 2020)

Les fruits et légumes frais représentent **1,4 % des dépenses** totales des ménages français (source : Insee, Ctifl 2018)

## RESTAURATION COLLECTIVE

Près de **300 000 salariés** en restauration collective, dont **60 %** en gestion directe et **40 %** en gestion concédée (Source : Restau'Co, SNRC - 2019)

Selon FranceAgriMer, les fruits et légumes (frais et transformés, y compris pomme de terre) représentent **18 % des achats de la restauration hors domicile** (hors boisson) (Source : estimations 2018 de GIRA Foodservice pour FranceAgriMer)



# Nos membres

Les membres d'Interfel sont **les organisations représentatives au niveau national des différentes professions de la filière**. Les **15** organisations professionnelles membres de l'interprofession représentent **85% de la filière à l'amont et 71% à l'aval**. Elles sont réparties au sein d'Interfel en deux collèges :

## COLLÈGE AMONT



**FNPF**  
Fédération nationale  
des producteurs de fruits



**LÉGUMES DE FRANCE**  
Fédération nationale  
des producteurs de légumes



**FELCOOP**  
Fédération française  
de la coopération fruitière,  
légumière et horticole



**GEFEL**  
Gouvernance économique  
des fruits et légumes



**COORDINATION  
RURALE**



**CONFÉDÉRATION  
PAYSANNE**

## COLLÈGE AVAL



**ANEEFEL**  
Association nationale des  
expéditeurs et exportateurs  
de fruits et légumes



**CSIF**  
Chambre syndicale  
des importateurs français  
de fruits et légumes frais



**SNIFL**  
Syndicat national des  
importateurs /exportateurs  
de fruits et légumes



**UNCGFL**  
Union nationale du commerce  
de gros en fruits et légumes



**SAVEURS COMMERCE**  
Fédération nationale  
des commerces alimentaires  
spécialisés de proximité



**FCD**  
Fédération des entreprises  
du commerce et  
de la distribution



**FCA**  
Fédération du Commerce  
Coopératif et Associé -  
collège alimentaire



**RESTAU'CO**  
Réseau de restauration  
collective en gestion directe



**SNRC**  
Syndicat national de  
la restauration concédée

## Membres associés

**BIK** : Kiwi fruit  
**ANIAIL** : Ail

**AFIDEM** : Fruits  
& Légumes  
transformés

**FMGF** : Fédération  
des Marchés de  
Gros France

**ANICC** : Association  
Nationale Interprofessionnelle  
du Champignon de Couche



# Notre gouvernance

La gouvernance d'Interfel tient compte des spécificités de la filière des fruits et légumes qui ont conduit, au-delà de l'**Assemblée générale** et d'un **Bureau** propres généralement à toute association, à créer deux instances complémentaires de décisions, la **Conférence des organisations professionnelles nationales (COPN)** et le **Conseil d'administration (CA)**. Ces deux instances permettent une large participation et représentation des différentes organisations professionnelles.

## BUREAU

Président, vice-président, secrétaire général, trésorier, trésorier adjoint et secrétaire général adjoint

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

débat des orientations stratégiques de l'interprofession et décide de l'ensemble des actions préparées et formalisées au sein des commissions d'Interfel

### LA CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES NATIONALES (COPN)

a pour vocation première de décider de tout ce qui est relatif aux accords interprofessionnels nécessitant l'unanimité des collègues

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

réunit tous les ans l'ensemble des membres de l'interprofession afin de présenter et voter le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier. Tous les trois ans, l'AG élit le président d'Interfel.

## LES COMMISSIONS

Les commissions sont des groupes de réunion, composées de représentants des organisations professionnelles nationales qui constituent l'interprofession. Elles travaillent, conformément au mandat donné par le Conseil d'administration, sur les thématiques qui les concernent et formalisent les propositions qui feront l'objet de décisions par le CA.

Commission économie

Commission communication

Commission internationale

Commission SIREF

Commission de Comités régionaux

# Nos actions au niveau national

**Interfel possède plusieurs missions au niveau national :**



**Être un interlocuteur auprès des pouvoirs publics** pour porter les enjeux de la filière des fruits et légumes frais (rencontres ministérielles et parlementaires, présence au Salon International de l'Agriculture et au Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France).

**Développer une connaissance et une intelligence économique de la filière des fruits et légumes frais** en vue de la connaissance de l'offre, du décryptage des attentes des consommateurs et afin de mieux anticiper et défendre la place des fruits et légumes frais dans la consommation (études économiques de la filière, bilan de consommation des fruits et légumes frais, guides...).

**Élaborer les accords interprofessionnels** pour assurer un niveau qualitatif des fruits et légumes garantissant la satisfaction du consommateur et améliorer la compétitivité de la filière (assurer le dialogue entre les opérateurs économiques, assurer le suivi juridique et l'adoption des accords...).



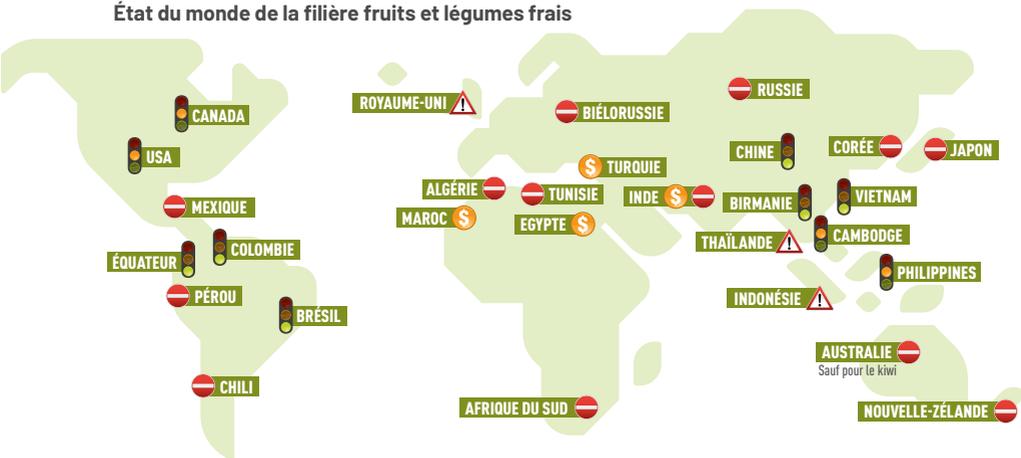
**Soutenir la consommation des fruits et légumes frais et communiquer** afin de valoriser nos produits frais dans les habitudes alimentaires, au travers d'actions nationales et régionales («Jamais Trop de fruits et légumes frais», programmes européens, web-série, programmes courts, campagnes de communication...).

**Financer et orienter la recherche et l'expérimentation au service de la filière** pour favoriser des programmes d'innovation et d'accessibilité des fruits et légumes frais (financement de programmes de recherche et développement, plateforme d'intelligence collective...).



# Nos actions au niveau international

État du monde de la filière fruits et légumes frais



- 🚫 Marché fermé
- 🚦 Marché en cours de négociation et à ouverture partielle
- 💰 Droits tarifaires élevés
- ⚠️ Marché à surveiller

Interfel a pour mission de **représenter la filière française des fruits et légumes frais dans le monde** afin de développer les échanges internationaux, **favoriser les exportations des fruits et légumes français et permettre l'ouverture de nouveaux marchés** dans les pays tiers. Ces objectifs s'appuient sur plusieurs leviers d'actions dont :

- **Des relations permanentes avec les instances publiques** pour renforcer les négociations internationales ;
- **La mise en avant des opérateurs français dans les salons professionnels internationaux** (Fruit Logistica à Berlin, Fruit Attraction à Madrid, Asia Fruit Logistica ou encore Gulfood aux Émirats Arabes Unis) ;
- **La valorisation des produits par le développement de programmes de promotion** sur les différents marchés ciblés en Europe et dans les pays tiers.

Interfel collabore avec les instances nationales mais aussi avec les instances et organisations européennes. En effet, la politique agricole étant, depuis plus de cinquante ans, portée par l'Union européenne, l'environnement de travail d'Interfel est donc également communautaire. Notre interprofession travaille avec les trois principales institutions européennes : **la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil européen.**

Interfel participe également aux travaux de **Freshfel Europe** afin que les intérêts de la filière fruits et légumes frais soient représentés au niveau européen.

# Nos actions au niveau régional

## LES COMITÉS RÉGIONAUX D'INTERFEL

Les Comités régionaux sont créés **sous l'impulsion des professionnels de la filière des fruits et légumes frais du territoire** et sont composés des organisations professionnelles membres d'Interfel ayant décidé d'y participer. Ces Comités régionaux ont pour objectifs de :

1

Développer les interactions entre les entreprises de la filière des fruits et légumes frais sur le territoire

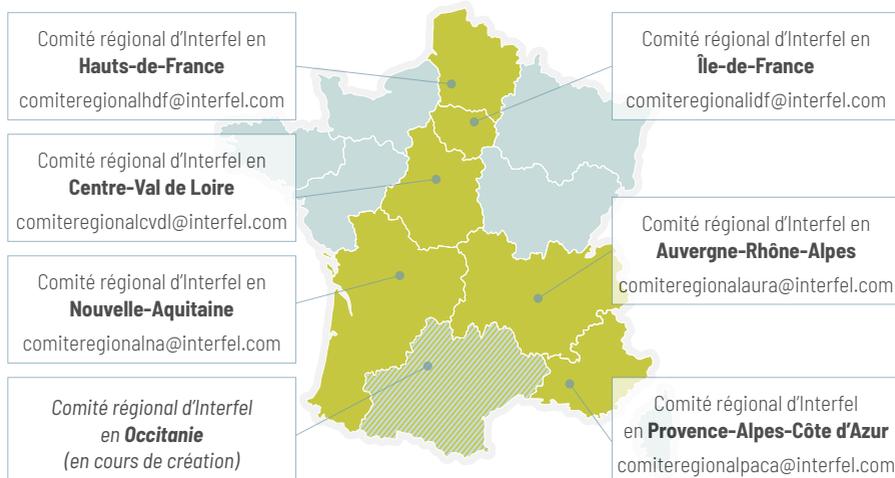
2

Valoriser les compétences et les savoir-faire professionnels de l'ensemble des maillons de la filière des fruits et légumes frais

3

Représenter la filière des fruits et légumes frais et porter les visions collectives définies en région

**Six Comités régionaux** ont été créés à date (un 7<sup>ème</sup> est en cours de création en région Occitanie). Ils sont **les interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales** pour les accompagner dans l'élaboration de politiques alimentaires et représenter les acteurs de la filière. Ils constituent un élément central pour **déployer de nouvelles actions interprofessionnelles adaptées à leur territoire**, communiquer sur les métiers et savoir-faire de la filière et créer des synergies entre opérateurs régionaux par des actions ciblées en lien avec le contexte régional.



## LE RÉSEAU DES DIÉTÉTIENS

Véritables ambassadeurs de l'interprofession des fruits et légumes frais, **les diététiciens d'Interfel** sont présents sur l'ensemble du territoire métropolitain pour vous proposer **des interventions de sensibilisation et d'information** sur les fruits et légumes frais. Le réseau des diététiciens d'Interfel, composé de **18 diététiciens** et secondé d'une équipe de **50 diététiciens prestataires**, déploie des actions sur l'ensemble du territoire national en collaboration avec les collectivités locales et les associations (services affaires scolaires, évènementiels, commerces et marchés, service sports et cultures).

### Leurs missions :

- **Encourager** la consommation de fruits et légumes frais auprès du grand public
- **Sensibiliser** à la place des fruits et légumes frais dans l'alimentation
- **Éclairer** le consommateur sur des thématiques sociétales



### Leurs interventions :

- La création d'événements grand public
- Des ateliers et démonstrations culinaires
- Des animations ludo-pédagogiques
- L'éducation nutritionnelle
- L'information et la formation de professionnels (animateurs, personnel d'éducation ou restauration collective...)



# Deux structures complémentaires au service de la profession



## L'AGENCE POUR LA RECHERCHE ET L'INFORMATION EN FRUITS ET LÉGUMES

Aprifel est une association de loi 1901 créée en 1981, et reconnue organisme d'intérêt général par les autorités françaises depuis 2023. Elle a pour mission centrale d'analyser et transmettre la connaissance concernant les liens entre fruits et légumes et santé, sécurité sanitaire et durabilité. L'objectif ? Promouvoir collectivement une alimentation saine, durable et riche en fruits et légumes.

Grâce à sa gouvernance spécifique, elle assure l'interface entre les scientifiques, la société civile et les professionnels des fruits et légumes. En effet, l'association peut développer une information sur une base consensuelle et factuelle. Sa gouvernance, associant Conseil scientifique, Conseil consommateurs et Conseil d'administration, confère à Aprifel une légitimité certaine pour intervenir sur des sujets en lien fort avec le développement durable et notamment les enjeux liés à la santé et à la protection de l'environnement : climat, eau, air, utilisation des ressources fossiles, empreinte carbone, biodiversité, etc.

**Pour en savoir plus : [www.aprifel.com](http://www.aprifel.com)**



## LE CENTRE TECHNIQUE INTERPROFESSIONNEL DES FRUITS ET LÉGUMES

Le CTIFL est l'organisme de recherche et de développement au service des métiers de la filière fruits et légumes, de la production à la distribution. Les missions du CTIFL sont d'améliorer les performances, la compétitivité des acteurs de la filière et de contribuer à accroître la consommation des fruits et légumes. Le CTIFL mène des programmes d'expérimentation et de recherche, des démarches d'innovation, d'analyse économique et de veille réglementaire, de formation et de diffusion de l'information auprès des professionnels. Inscrit dans des projets nationaux et européens, le CTIFL développe des partenariats étroits avec les organismes de recherche et de développement, l'enseignement, les organisations professionnelles et l'interprofession des fruits et légumes frais. Reconnu autorité compétente, le CTIFL est en charge du contrôle et de la certification des matériels de multiplication fruitiers hors plants de fraisiers. Situés au cœur des principales régions françaises de production de fruits et légumes, les centres du CTIFL, en partenariat ou en association avec les stations régionales d'expérimentation, constituent un réseau d'expérimentation unique en Europe.

**Pour en savoir plus : [www.ctifl.fr](http://www.ctifl.fr)**



# La Maison des Fruits et Légumes

Inaugurée en novembre 2018 par le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume, La Maison des Fruits et Légumes (MFL), située à Paris (17<sup>ème</sup> arrondissement), rassemble dans un même lieu Interfel, Aprifel, le CTIFL et d'autres organisations professionnelles... des structures interprofessionnelles autonomes mais complémentaires qui œuvrent pour la filière. La MFL est un véritable outil pour la filière, qui lui permet de faciliter les échanges dans la construction des orientations stratégiques professionnelles.



La Maison des Fruits & Légumes est le symbole fort de la cohésion d'une filière responsable qui croit en son avenir et entend valoriser la place de fruits et légumes.



# Un site [www.interfel.com](http://www.interfel.com) pour en savoir plus

Le site [www.interfel.com](http://www.interfel.com) a été conçu pour accompagner et faciliter la navigation des professionnels, des institutionnels, des journalistes et du grand public en regroupant tous les outils mis à leur disposition :

- **Logo Fruits & Légumes de France** : téléchargez les visuels du logo des Fruits & Légumes de France et de ses déclinaisons,
- **Aides et financement** : retrouvez au fur à mesure de leur sortie l'ensemble des dispositifs d'intérêt du plan de relance pour la filière fruits et légumes, du plan de souveraineté fruits et légumes...
- **Un futur emballant** : suivez le projet (2021 - 2024) réalisé avec le soutien financier de l'ADEME, et porté par Interfel avec le concours du cabinet de conseil (RE)SET et le CTIFL (actualités, solutions...),
- **Médiathèque** : découvrez et téléchargez librement en HD les photos et recettes de fruits et légumes frais.





**Vous pouvez également retrouver sur le site :**

- **Les accords interprofessionnels et la réglementation applicable** dans un tableau simplifié,
- **La plateforme numérique** qui vous permet de télécharger tous les supports d'information réalisés par Interfel : bilans de campagne, bilans de consommation, notes, guides, infographies...
- **Une newsletter** pour être informé de toutes les actualités de la filière,
- **Une plateforme « matériel »** à disposition des professionnels, pour accéder librement et gratuitement à des outils et supports de communication (livrets recettes, affiches, guirlandes...).





## ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

97 boulevard Pereire - 75017 Paris

Tél. : 01 49 49 15 15 - Mél : [infos@interfel.com](mailto:infos@interfel.com)

[www.lesfruitsetlegumesfrais.com](http://www.lesfruitsetlegumesfrais.com) - [www.interfel.com](http://www.interfel.com)



[@lesfruitsetlegumesfrais](https://www.facebook.com/lesfruitsetlegumesfrais)



[@Interfel / @FruitsLegumesFR](https://twitter.com/Interfel)